



# PREMIERE REUNION DES NCMC USOAP CMA DE LA REGION AFI

# PRESENTATION DU PROJET COSCAP- UEMOA



Dakar, du 15 au 18 juillet 2018



## **SOMMAIRE**



- **□** GÉNÉRALITÉS
- OBJECTIFS
- ☐ STRATEGIE D'INTERVENTION
- **□** RESULTATS
- DEFIS
- □ CONTRAINTES
- □ PERSPECTIVES









## **Contexte**

- Entre 2005 et 2010 l'OACI a effectué des audits (USOAP) dans 165 États membres
- Les résultats de ces audits, évalués à travers des indicateurs de performances dont le plus significatif est le « le Taux de mise en œuvre effective» (EI)
- Un certain nombre d'États contractants de l'OACI ont des difficultés à résoudre leurs carences en matière de sécurité en raison du manque de ressources financières, techniques et / ou humaines qualifiées.









## **Contexte (suite)**

Les carences révélées demeurent les même pour la quasi-totalité des pays de la zone :

- Insuffisance ou inexistence de législation primaire appropriée
- ☐ Faiblesse des capacités de l'Autorité d'aviation civile (Ressources humaines, Ressources financières, Autonomie, délégation de pouvoirs)
- Manque de personnel technique qualifié
- □ Insuffisance de procédures techniques d'appui pour le travail des inspecteurs ainsi que de brochures destinées à orienter les exploitants
- ☐ Systèmes de délivrance des certificats et licences peu fiables
- □ Deux cas extrêmes de « Préoccupations Significatives de Sécurité (SSC) décelés dans une même Direction d'Aviation Civile (DAC) dans la Zone du COSCAP-UEMOA





## PLAN POUR LA SECURITE DE L'AVIATION AU SEIN DE L'ESPACE UEMOA

- ☐ Création de l'Agence Communautaire de l'Aviation Civile
- ☐ Financement des rencontres périodiques des experts des agences nationales des pays membres
- Développement de la coopération avec les autres organismes régionaux de l'aviation civiles et partenaires industriels.
- Recherches de financements complémentaires pour soutenir les nouvelles activités.





### Création du projet COSCAP-UEMOA



COSCAP-UEMOA



Etabli sur la base d'un Protocole d'accord entre la Commission de l'UEMOA et l'OACI le 05 mars 2003, le Projet a démarré en Octobre de la même année.





# ETATS MEMBRES:

- Bénin
- Burkina Faso
- Côte d' Ivoire
- Guinée Bissau
- Mali
- Niger
- Sénégal
- Togo
- Mauritanie







### PILOTAGE DU PROJET

## Comité de direction

- Le pilotage du projet est confié à un Comité de Direction composé de représentants de la Commission de l'UEMOA, des Etats membres, de l'OACI, les Experts régionaux, des bailleurs de fonds, des partenaires techniques et des industriels du transport aérien.
- Le Comité de Direction est présidé par le Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC).





# Le personnel

- ✓ Personnel actuel (8) :
  - 01 Inspecteur Régional Licences du Personnel, Team Leader par Intérim
  - 01 Inspecteur Régional Exploitation Technique des Aéronefs
  - 03 Inspecteurs Régionaux Navigabilité des Aéronefs
  - 01 Inspecteur Régional Sécurité et certification des Aérodromes
  - 01 Assistante administrative
  - 01 Agent de liaison



## **OBJECTIFS**



- Assister les Etats membres pour corriger les lacunes et insuffisances révélées par le Programme universel d'audit de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI;
- Assister les Autorités de l'Aviation Civile des Etats dans leurs tâches de supervision de la sécurité;
- Mettre en place une équipe Régionale pour la sécurité de l'Aviation civile pour l'appui aux Etats ;



## **OBJECTIFS (SUITE)**



## **Objectifs**

- Alignés sur les objectifs Régionaux et ceux du PCTA de l'UEMOA
- No country left behind
- Progression générale à l'issue des prochains audits et ICVM

## Moyens

Experts du COSCAP, support du Bureau Régional, Appui UEMOA, Experts et acquis des Etats de notre zone, nos sponsors (BAD, AIRBUS, EASA...)



# SATTRATEGIES D'INTERVENTION



- Harmonisation des actions avec les initiatives du Bureau Régional (WACAF State Specific Action plans) et les besoins du PCTA de l'UEMOA
- ➤ Personnalisation du mode d'assistance pour certains Etats à EI<60%
- Suivi permanent des actions issues des recommandations (Contrôle-Evaluation in situ au moins 1 fois/an par Etat)
- ➤ Utilisation optimale des moyens modernes de communication (Internet- transmission, échanges de fichiers, procédures ...)



# SATRATEGIES D'INTERVENTION



- Echange permanent avec les Experts des Etats
- Renforcement coopération spécialistes COSCAP-Etats
- Evaluation in situ avant audit ou ICVM
- Interventions suivant les State Specific Action Plans du Bureau Régional
- Formation des Inspecteurs des Etats

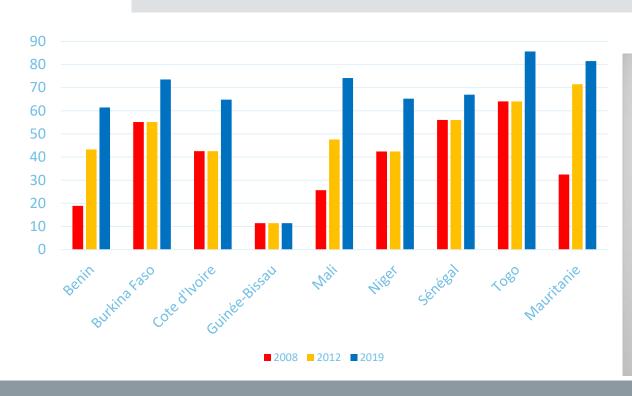


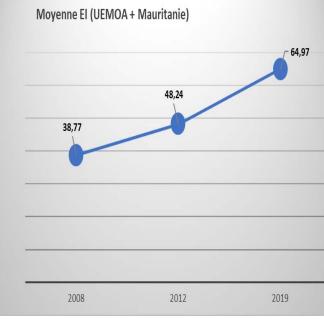
#### SAFFTY

# **QUELQUES RESULTATS (suite)**



#### Evolution du taux de mise en oeuvre 2018-2019 (résultats des audits OACI)







# ICAO SAFETYQUELQUES RESULTATS (suite)



- Progression en El entre 2008 et 2018 de 39% à 65%
- 7 Etats sur les 9 au dessus de l'Objectif Cible d'Abuja fixé par les Ministres Africains en charge de l'Aviation Civile (60% de EI) contre un (01) Etat en 2012
- Pas de préoccupations significatives de sécurité (SSC) décelé dans la Zone UEMOA et la Mauritanie
- Aucun Etat de la Zone UEMOA ne figure sur la liste des pays dont les exploitants aériens sont interdits de desserte des aéroports européens (Liste Noire de l'Agence européenne de sécurité de l'aviation)
- 6 Etats sur 9 ont certifié au moins un aéroport international (67%) contre Zéro en 2012:

Togo, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Sénégal



## **QUELQUES RESULTATS**



#### ■ Elaboration de la Règlementation et des manuels

- Elaboration de Neuf (09) projets de règlements techniques communautaires (1 PEL, 2 OPS, 3 AIR, 1 AGA, 1 SMS/SSP, 1 RPAS);
- Mise à la disposition des Etats des manuels et procédures d'inspections dans les domaines PEL, OPS, AIR et AGA;
- Révision du Code Communautaire de l'Aviation Civile adopté par Règlement n° 8/2013/CM/UEMOA du 26 septembre 2013);
- Adoption du Règlement n° 03/2018/CM/UEMOA du 29 juin 2018 fixant les statuts, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence Communautaire de Supervision de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation Civile des Etats membres de l'UEMOA (ACSAC);
- Adoption de la Décision n° 4/2018/CM/UEMOA du 29 juin 2918 fixant le taux et les modalités de perception de la redevance communautaire de sécurité et de sûreté de l'aviation civile.





## SAFETY QUELQUES RESULTATS (suite)

#### **Assistance technique aux Etats:**

Etats		Nombre d'assistance						
	201	201	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Bénin		01		01	03	01	02	08
Burkina Faso	02				01	01	02	06
Côte d'Ivoire	01		02	01	01	01	01	06
Guinée Bissau	02	02	01	02				07
Mali			03	01		02	03	09
Mauritanie		02					04	06
Niger		01	01	01	01	01	05	10
Sénégal		01	01	01			03	06
Togo	02	01	01	01	01			06
TOTAL	07	08	09	08	07	06	20	65



Soit environ 7 Missions d'assistance par Etat de 2012 à 2018 par domaine





## ICAO SAFETY QUELQUES RESULTATS (suite)



#### Formations des Inspecteurs et cadres des ANAC

Années	Nombre d'ateliers de formation	Nombre de participations	Durée des formations (jours)	Domaines de formation	
2012	1	25	10	AIR	
2013	9	250	93	AIR, AGA, PEL	
2014	3	58	25	OPS, AGA	
2015	8	79	77	FH, PEL, OPS, SAFA, ECCAIRS	
2016	6	128	30	MD, SAFA, AGA,	
2017	4	67	60	FH, AIR, OPS, AGA	
2018	5	89	35	AGA, MD, AIR, OPS	
TOTAL	36	696	330		









# CONTRIBUTION A LA REUSSITE DU PROJET



- Soutien financier de la Commission de l'UEMOA
- Engagement des Etats Membres à travers les AAC
- ☐ Coopération avec l'OACI et la CAFAC
- Accompagnement des partenaires techniques dont:
  - ✓ Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (EASA);
  - ✓ Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) Française
  - ✓ Département Safety de AIRBUS Industry
  - ✓ Projet SIASIA
  - ✓ Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) de Toulouse
  - ✓ Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC) de Niamey
  - ✓ Ecole Régionale de la Navigation Aérienne et du Management (ERNAM) de Dakar





#### **DEFIS**



- ☐ Conserver et consolider les acquis suite aux différentes missions d'assistance technique;
- Maintenir la progression vers l'atteindre les objectifs cibles de sécurité révisés d'Abuja;
- Assurer une progression soutenue du taux de mise en œuvre effective (EI) des Etats et le maintenir au dessus de la moyenne mondiale qui augmente à chaque fois que le EI d'un Etat membre de l'OACI progresse;
- Assurer le maintien des compétences des inspecteurs nationaux des AAC des Etats Membres.



#### CONTRAINTES



☐ Visibilité réduite du Projet à moyens termes

 □ Coordination avec le Bureau Régional insuffisante pour la planification des activités d'assistance dans les Etats

■ Non maîtrise de certains paramètres (décisions politiques)







## PERSPECTIVES (Suite)



- Poursuivre la mise en œuvre du Programme Régional pour le Développement du Transport Aérien (PRDTA), avec pour objectif l'opérationnalisation de l'Agence Communautaire de la Supervision de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation Civile (ACSAC).
- Mise en œuvre de la phase de transition par la mise en place d'une Unité Régionale de supervision de la sécurité et sûreté de l'aviation civile (URSAC)
- Renforcer la coopération régionale après l'approbation de ce dispositif transitoire en signant un protocole d'accord avec l'OACI





#### **PERSPECTIVES**



- > Faire adopter par l'UEMOA les nouveaux règlements validés
- ➤ Veiller à la transmission des acquis du COSCAP à l'ACSAC
- Contribuer la Création d'un cadre efficace de concertation et de coopération entre RSOO
- Assurer la mise en œuvre des Eléments du PASTACO
- Agir en harmonie avec les plans et actions du Bureau Régional dans tous les domaines d'activités







